



WORLD ELITE MASTERCARD VOS ASSURANCES ET COUVERTURES DANS LE DÉTAIL

La protection des achats contre le vol ou les dégâts

L'assurance Protection des achats vous indemnise en cas de sinistre ou de vol avec violence ou d'effraction, à condition que votre achat soit d'une valeur de 50 euros minimum et ait été payé en tout ou en partie avec votre World Elite Mastercard. Cette assurance est valable pendant 90 jours à partir de la date d'achat et pour un montant total ou proportionnel (avec un maximum de 5.000 euros par sinistre et 12.000 euros par an et par titulaire) correspondant au(x):

- Prix d'achat en cas de:
 - vol avec violence ou effraction
 - dégâts accidentels et réparation impossible
 - dégâts accidentels et frais de réparation dépassant le prix d'achat
- Les frais de réparation et de transport en cas de dégâts accidentels

L'indemnité est proportionnelle au prix payé avec votre World Elite Mastercard.

Ne sont pas couverts: les animaux, plantes, espèces, traveller chèques, billets de transport, titres de dette, bijoux, pierres précieuses, denrées alimentaires et boissons.

Conditions générales des assurances AIG liées à votre World Elite Mastercard [↗](#)

La protection de vos achats en ligne contre la non-livraison et la non-conformité

L'assurance Protection des achats via Internet est incluse dans votre World Elite Mastercard et vous garantit le remboursement ou l'assistance en cas de non-livraison ou non-conformité de livraison de biens neufs, à condition que votre achat:

- soit d'une valeur de 50 euros minimum, TVA incluse et hors frais de port
- ait été payé en totalité avec votre World Elite Mastercard
- ait été effectué via un site Internet commercial situé dans l'Union européenne ou aux USA

Le tout pour un montant total de maximum 500 euros par sinistre et par an.

L'assistance complète aux personnes, aux vélos ainsi qu'à deux voitures

Vous bénéficiez d'une assistance complète en Belgique et à l'étranger couvrant les personnes et 2 voitures par ménage, ainsi qu'une assistance vélo pour tous les membres de la famille en Europe. Cette assistance est toujours d'application, et ce, même si votre voyage n'a pas été payé avec votre World Elite Mastercard.

Les couvertures en matière d'aide aux personnes

- Le transport ou rapatriement du patient malade ou blessé et des autres assurés qui l'accompagnent, y compris un chauffeur de remplacement, les frais d'hôtel pour la prolongation du séjour et un accompagnateur pour les mineurs.
- L'hospitalisation et frais médicaux: le transport et l'hôtel pour les membres de la famille, ainsi que les frais médicaux à l'étranger jusqu'à 50.000 euros et les frais vétérinaires pour les animaux domestiques.
- En cas d'accident de ski: le remboursement jusqu'à 200 euros pour les leçons de ski et les jours de forfaits non utilisés, ainsi que les frais de recherche et de sauvetage jusqu'à 6.250 euros.
- Nous garantissons l'organisation et la prise en charge, sur présentation d'une attestation médicale du médecin traitant, du rapatriement de toutes les personnes assurées et des animaux domestiques qui les accompagnent lors d'un séjour à l'étranger et qui souhaiteraient retourner à leur domicile dans les cas suivants:
 - décès inopiné ou hospitalisation imprévue de plus de 5 jours d'un membre de la famille des personnes assurées jusqu'au deuxième degré ou de leur conjoint ou partenaire en Belgique. Si le membre de la famille en question a moins de 16 ans, une hospitalisation de plus de 2 jours donne lieu à garantie
 - décès imprévu d'un associé ou d'un remplaçant indispensable pour la gestion quotidienne si vous exercez une profession libérale
 - dommages graves au domicile du titulaire de la carte de crédit suite à un incendie, une tempête, une explosion ou une catastrophe naturelle (tremblement de terre, inondation, glissement de terrain)

- En cas de décès de l'assuré: le rapatriement du corps, des autres assurés et du véhicule ainsi que le traitement post mortem, pour un montant maximum de 750 euros.
- Un service de renseignements, de transmission de messages urgents, de blocage des cartes de banque et de crédit, d'aide en cas de perte ou de vol (papiers d'identité, titres de transport, médicaments, lunettes, lentilles de contact, prothèses), d'avance d'argent.
- En cas de perte ou vol de bagages: nous vous envoyons un nouveau bagage, préparé par vos proches, ainsi que 250 euros pour vous permettre d'effectuer des achats de dépannage. En cas de poursuites judiciaires: nous avançons les honoraires d'avocat (à concurrence de 1.250 euros par personne assurée) et l'éventuelle caution (avec un maximum, pour cette dernière, de 12.500 euros).

Vos couvertures en matière d'assistance vélo

- L'aide ou l'assistance en cas de panne, d'accident, de vandalisme ou de (tentative de) vol de vélos - appartenant à tous les membres de votre famille (vélos de ville, VTT, vélos de route, e-bikes... et vélomoteurs jusqu'à 50cc) - à partir de 1 km de votre lieu de résidence ou lieu de séjour.

Les exceptions et limitations:

- Jusqu'à maximum 3 interventions par année d'assurance et uniquement dans des lieux accessibles aux opérations de secours. Ce qui exclut, par exemple, les chemins de terre de montagne auxquels les véhicules de sauvetage ne peuvent facilement accéder.
- Aucune assistance n'est fournie en cas de batterie de vélo électrique déchargée ou insuffisamment chargée. Par contre, l'assistance est fournie si la batterie est défectueuse ou endommagée.
- Aucune assistance n'est fournie en cas de participation payante à des sports et des compétitions, ou bien, en cas de préparation ou de participation à des compétitions "amateur".

Vos couvertures en matière d'assistance aux véhicules et aux occupants

- Le dépannage, le remorquage, le transport de l'occupant au garage, la livraison d'une réserve de carburant, le remplacement d'un pneu crevé, la solution à un problème de clé, l'envoi de pièces de rechange.
- Le transport des occupants à destination ou les frais d'hôtel, le rapatriement du véhicule en cas d'immobilisation de plus de 5 jours ou le transport de la personne pour aller récupérer son véhicule après réparation.
- En cas de vol de véhicule: le transport ou rapatriement des occupants et du véhicule s'il a été retrouvé.
- Les frais d'entreposage, d'abandon et de transport de l'épave.
- L'assistance pour la caravane et la remorque.
- L'assistance psychologique à la suite d'un car-jacking.
- L'accès à une voiture de remplacement en cas d'immobilisation d'au moins 24 heures.

Vos couvertures en matière d'assistance au domicile

- En cas d'hospitalisation: le transport à l'hôpital et le retour à la maison, l'aide à la famille, la garde des enfants, la garde des personnes handicapées et la garde d'animaux domestiques.
- L'assistance psychologique à la suite d'un home-jacking.

Que devez-vous faire en cas de sinistre?

Une fois l'aide médicale urgente reçue, merci de contacter au plus vite la centrale dédiée aux détenteurs de la World Elite Mastercard au +32 (0)2 773 61 27 (24h/24).

Conditions générales de l'Assistance Touring World Elite Mastercard [🔗](#)

L'assurance annulation de voyage

L'assurance annulation de voyage incluse dans votre World Elite Mastercard vous indemnise dans les situations suivantes:

En cas d'annulation de voyage pour cause de

- maladie, accident ou décès (valable aussi pour un membre de votre famille au 2e degré)
- cambriolage, incendie ou catastrophe naturelle nécessitant votre présence urgente (domicile, seconde résidence ou siège de votre entreprise si vous en êtes le propriétaire, administrateur ou directeur)
- licenciement
- divorce, séparation de fait ou de corps et biens
- examen de passage
- perte et/ou vol des documents de voyage

En cas d'interruption de voyage pour cause de:

- maladie grave, accident ou décès (valable aussi pour un membre de votre famille jusqu'au 2e degré)
- cambriolage, incendie ou catastrophe naturelle nécessitant votre présence urgente (domicile, seconde résidence ou siège de votre entreprise si vous en êtes le propriétaire, administrateur ou directeur)
- licenciement

À condition que vos voyages, transports et hébergements (réservés via un opérateur, intermédiaire ou transporteur) ou votre lieu d'hébergement aient été payés au moins à hauteur de 50% via un compte Belfius (virement, carte de débit ou World Elite Mastercard) et que au moins un des membres du ménage soit titulaire d'une World Elite Mastercard toujours active.

Pour un montant total ou proportionnel (10.000 euros maximum) correspondant:

- avant le départ: à l'indemnité d'annulation du voyage, du transport et/ou de l'hébergement
- pendant le voyage: aux dépenses déjà encourues non remboursables et frais supplémentaires nécessaires pour votre retour en Belgique

Si 50% à 75% du prix du voyage ont été payés via un compte Belfius, la police est d'application dans la même proportion. Entre 75% et 100%, l'assurance couvre 100% du montant.

*Conditions générales des assurances **ALG** liées à votre **World Elite Mastercard*** [↗](#)

L'indemnisation en cas de voyage retardé ou de correspondance manquée

Votre vol est retardé de plus de 4h ou vous avez manqué votre correspondance? Vous bénéficiez alors d'une indemnisation (de maximum 200 euros) pour les dépenses essentielles effectuées avec votre World Elite Mastercard dont les repas, les rafraichissements et les autres dépenses de voyage et/ou de logement qui ne sont pas prises en charge par le transporteur.

Entrent en compte pour bénéficier de cette indemnisation:

- un retard ou une annulation de vol
- une interdiction d'embarquer due à une surréservation sur le vol
- une arrivée tardive qui vous fait manquer la correspondance suivante
- une arrivée tardive (plus d'une heure) des transports publics vous faisant manquer le vol ou un autre transit (à l'exclusion des grèves ou actions syndicales prévues 24h à l'avance)

Le tout à condition que le vol concerné ait été réservé avec votre World Elite Mastercard.

*Conditions générales des assurances **ALG** liées à votre **World Elite Mastercard*** [↗](#)

L'indemnisation en cas de retard des bagages

Vous partez à l'étranger et vos bagages n'arrivent pas (avec un minimum de 4h de retard)? Les frais qui en découlent pour l'achat urgent de vêtements et de produits de toilette indispensables sont alors remboursés, à condition que ces dépenses:

- puissent être prouvées
- ne soient pas prises en charge par le transporteur
- soient effectuées avant la restitution des bagages et dans les 4 jours maximum de l'arrivée à destination

L'indemnité ne dépassera pas 450 euros par groupe et par voyage assuré pour un retard de bagages inférieur à 48h. Si le retard excède 48h, vous serez remboursé jusqu'à 1.000 euros par groupe et par voyage assuré en plus du montant de 450 euros. Notez qu'aucune franchise n'est d'application.

*Conditions générales des assurances **ALG** liées à votre **World Elite Mastercard*** [↗](#)

L'indemnisation en cas de perte, dégât ou vol des bagages

En cas de perte ou de vol des bagages pour tout voyage payé à l'aide de votre compte Belfius ou de votre World Elite Mastercard, vous profitez d'une indemnisation de maximum 2.000 euros. Toute demande d'indemnisation doit auparavant avoir fait l'objet d'une déclaration à la police locale ou le transporteur.

La première année suivant l'achat des biens perdus, volés ou dégradés, le remboursement sera calculé à 75% du prix d'achat net. A partir de la deuxième année, la valeur sera diminuée de 10% par an.

*Conditions générales des assurances **ALG** liées à votre **World Elite Mastercard*** [↗](#)

L'accès aux espaces LoungeKey Mastercard dans les aéroports

Vous accédez à plus de 1.000 espaces lounge, 2 visites gratuites par titulaire de la carte World Elite Mastercard et par an, ainsi qu'à diverses réductions - spécifiques à chaque destination - au sein des restaurants, boutiques et spas.

Comment faire? Il suffit de vous présenter à l'accueil du lounge avec votre World Elite Mastercard et de faire référence au programme Mastercard® Airport Experiences.

Plus d'infos [↗](#)

L'exonération de la franchise d'un véhicule de location en cas d'accident

Le véhicule que vous avez loué est endommagé lors d'un accident ou a été volé? Que vous soyez en droit ou en tort, vous êtes couvert pour les frais de réparation ou de remise en l'état du véhicule, et ce, à concurrence du montant de la franchise (franchise élevée) ou de la franchise non-remboursable (franchise basse).

À condition que vous:

- respectiez les conditions générales imposées par l'entreprise de location, ainsi que les lois et les tribunaux locaux
- conduisiez le véhicule conformément aux clauses du contrat de location que vous avez signé
- ayez votre nom lisiblement indiqué dans le contrat de location
- respectiez toutes les conditions du présent contrat d'assurance

L'indemnité n'excédera pas le montant de la franchise ou de la franchise non-remboursable et sera dans tous les cas limitée à un maximum de 10.000 euros. Le montant du sinistre doit être supérieur à 75 euros.

Conditions générales des assurances AIG liées à votre World Elite Mastercard [↗](#)

La couverture de votre équipement de golf lors de vos voyages

Vous bénéficiez d'une assurance pour votre équipement de golf perdu, volé ou endommagé pendant votre voyage à hauteur d'un montant maximum de 2.000 euros, comprenant une sous-limite de 150 euros par objet. Ainsi qu'une franchise de 70 euros par assuré et par sinistre.

Le coût de la location d'équipement de golf vous est remboursé si votre équipement est retardé lors du voyage aller vers l'étranger ou en cas de perte, vol ou endommagement pendant ce voyage. A hauteur de 50 euros par jour, avec un montant maximum de 500 euros.

Vous êtes remboursé au prorata de vos cours de golf, de l'équipement de golf et du droit d'entrée au green en cas de:

- maladie ou d'accident durant votre séjour
 - perte ou vol de document pendant votre séjour
- Et ce, à hauteur de 100 euros par jour, avec un montant maximum de 500 euros.

Conditions générales des assurances AIG liées à votre World Elite Mastercard [↗](#)

La couverture de vos sports d'hiver

Vous bénéficiez de la couverture de votre matériel de sports d'hiver perdu, volé ou endommagé durant votre séjour. A hauteur d'un montant maximum de 1.000 euros, comprenant une sous-limite de 400 euros par objet si vous en êtes le propriétaire et de 300 euros par objet s'il s'agit de matériel loué.

Vous êtes remboursé du coût de la location de matériel de sports d'hiver si votre équipement est retardé lors du voyage aller vers l'étranger ou en cas de perte, vol ou endommagement pendant ce voyage. A hauteur de 30 euros par jour, avec un montant maximum de 300 euros.

Vous recevez des indemnités en cas de pistes inaccessibles durant plus de 12 heures durant votre séjour. A hauteur de 30 euros par jour, avec un montant maximum de 300 euros.

Conditions générales des assurances AIG liées à votre World Elite Mastercard [↗](#)

Votre conciergerie Mastercard

Grâce à la conciergerie de Mastercard vous profitez également d'une assistance et de solutions personnalisées en tout temps: réserver un restaurant, trouver un cadeau et le faire livrer, organiser vos vacances ou vous procurer des tickets pour n'importe quel spectacle dans le monde, et plus encore. Vous pouvez contacter votre conciergerie Mastercard au +32 (0)2 222 22 26.

Votre World Elite Mastercard est remplacé en cas d'urgence

Vous vous trouvez à l'étranger ou vous êtes sur le point de partir lorsque vous vous faites voler ou vous égarez votre World Elite Mastercard? Dans ce cas, le service «Global Emergency Service» vous procure une carte de remplacement sans tarder. Si nécessaire, vous pouvez également recevoir une avance en liquide dans les 2 ou 3 jours (1 ou 2 jours aux Etats-Unis).

Vous souhaitez profiter de ce service? Appelez Card Stop au +32 (0)70 344 344 et demandez cette aide gratuitement.

Votre carte a été perdue ou volée?

Vous pouvez la bloquer immédiatement via vos apps Belfius Mobile et Tablet ou via Card Stop Online.

Je souhaite bloquer ma carte maintenant 

Vous pouvez appeler Card Stop au +32 (0)70 344 344

La suppression de la franchise en cas de fraude

L'assurance Fraude à la carte vous couvre à 100% contre l'utilisation abusive de votre World Elite Mastercard en cas de perte ou de vol et sur Internet. Grâce à votre World Elite Mastercard, la franchise habituelle de 50 euros est entièrement supprimée à condition de ne pas avoir commis de négligence grave, de prévenir immédiatement Cardstop via vos apps Belfius ou sur Belfius Direct Net ou en appelant Card Stop Online au +32 (0)70 344 344 et, enfin, de faire une déclaration à la police locale dans les 24 heures.

CONTACT

Vous souhaitez bénéficier d'une assistance?

Nous vous invitons à appeler le service dédié aux détenteurs de la World Elite Mastercard, au +32 (0)2 773 61 27 (24h/24).

Vous avez d'autres questions au sujet de votre carte?

N'hésitez pas à contacter votre Wealth Manager ou prenez contact avec nous au +32 (0) 2 222 12 41 et par e-mail à wealth.management@belfius.be.



Belfius
WEALTH
MANAGEMENT